

COVID-19 : les Experts-Comptables de Lorraine mobilisés auprès de leurs clients pour préserver la santé des entreprises

Au cœur de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus COVID-19 qui frappe tour à tour les pays du globe depuis plusieurs mois, les 430 Experts-Comptables de Lorraine et leurs 4 000 collaborateurs se mobilisent pour accompagner au mieux leurs clients dans ce contexte économique particulièrement difficile. Précisions, démarches, conseils, interface avec l'administration, les Experts-Comptables, épaulés par le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine, rappellent leur rôle et leur présence.

Déclarée depuis plus d'une semaine en France, la crise du Coronavirus qui touche actuellement l'hexagone n'est pas sans conséquences pour l'économie. Face à cette épidémie et la fermeture de bon nombre d'établissements par mesures de sécurité sanitaire, les Experts-Comptables travaillent sans relâche auprès de leurs clients pour assurer la survie des entreprises. Régulièrement tenus informés des démarches à suivre par le Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine, les Experts-Comptables sont à même de mettre en place les mesures de soutien immédiates aux entreprises pour faciliter le passage de cette période critique. « *Nous sommes en lien permanent avec les différents acteurs économiques, l'administration, les banques, la Région, ... Pour participer à l'amélioration des dispositifs en place et clarifier certaines informations, comme l'arrêt d'activité et les droits au chômage partiel par exemple* », indique Valérie CREUSOT-RIVIÈRE, Présidente du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine.

Au regard des circonstances exceptionnelles actuelles, et pour la santé de tous, les cabinets ont été invités à fermer leurs portes et maintenir la position de télétravail généralisé à l'appel du confinement lancé par le Président Emmanuel Macron. Une solution rendue possible par l'enjeu de dématérialisation instauré depuis plusieurs années dans la profession. Ainsi Experts-Comptables, collaborateurs et stagiaires ont pu rapidement entrer dans la gestion de la crise en apportant leur aide auprès des chefs d'entreprise sur les questions d'urgence : mises en activité partielle, déclarations AMELI, télétravail, demandes de report de délai et d'échéances...

Pour Valérie CREUSOT-RIVIÈRE, « *les Experts-Comptables sont les maillons de la chaîne de soutien aux entreprises, sur lesquels ces dernières doivent s'appuyer. Que ce soit en direct ou par le biais de l'Ordre des Experts-Comptables, ils répondent à vos interrogations, faites-leur remonter vos difficultés pour qu'ils puissent vous accompagner.* »

L'équipe permanente de l'Ordre est quant à elle mobilisée auprès des Experts-Comptables pour continuer, à distance, à représenter, défendre et valoriser la profession, autant qu'à garantir son éthique, dans cette période troublée.

/ A l'attention des journalistes :

Valérie CREUSOT-RIVIÈRE, Présidente du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Lorraine **répond à vos questions.**

Pour les demandes d'interviews : Léa RUGGERI – lruggeri@lorraine.experts-comptables.fr

Contact presse :

Léa RUGGERI

lruggeri@lorraine.experts-comptables.fr